



Droits et devoirs d'une Mairie face a un projet privé

Par **babi32**, le **22/05/2016** à **16:44**

BONJOUR marque de politesse dans quelles mesures et de quels droits un Maire peut demander a un privé de lui fournir des informations (devis ,plans ,) sur leur projet(social/inter-générationnel) ?
la commune est en cours de création de PLU (depuis 5 ans)
il y a t'il également le droit de décider de sortir la zone en question du PLU.(l'OAP et le PADD , tiennent compte de la dite zone avec le projet) ?
merci , de votre réponse .